

RAPPORT DU CONSEIL COMMUNAL DU 22 MAI 2025

La réunion du conseil communal a eu pour sujet principal l'organisation scolaire 2025-2026.

Enseignement fondamental

Présentation des nouveaux secteurs scolaires

En introduction, le bourgmestre Laurent Zeimet (CSV) a confirmé que la nouvelle maison d'éducation « Schoulcampus Ëm de Bëchel » à Bettembourg accueillera les élèves pour la rentrée scolaire 2025/2026 et qu'en parallèle, l'école « Am Duerf » sera fermée pour des travaux de modernisation. Ces évolutions ont rendu nécessaire une réorganisation des secteurs scolaires. Le bourgmestre a tenu à remercier le service scolaire, la commission scolaire, les comités d'école ainsi que la direction de région pour leur engagement et leur efficacité dans l'adaptation des secteurs scolaires à cette nouvelle configuration. Le bourgmestre a précisé que cette organisation scolaire repose sur deux grandes orientations définies au préalable par le collège échevinal : Les élèves habitant à proximité immédiate du nouveau campus doivent y être scolarisés et il faudrait limiter les changements de secteur successifs au strict minimum. Il a également rappelé que les parents concernés par le transfert vers le nouveau campus avaient été invités à une réunion d'information le 28 avril, qui a rassemblé plus de 250 participants. M. Zeimet a reconnu que ce type de changement ne fait pas toujours l'unanimité, car il modifie le quotidien des familles. Toutefois, il estime qu'une solution équilibrée a pu être trouvée, dans l'intérêt de tous les enfants. Il a souligné que ces derniers bénéficieront d'une infrastructure scolaire moderne, propice à une éducation de qualité.

M. Romain Bartringer du service scolaire a ensuite présenté en détail la nouvelle sectorisation scolaire, la répartition des classes ainsi que les ajustements prévus concernant les trajets de bus. Il a précisé que la redéfinition des secteurs a été élaborée en respectant la directive émise par la direction régionale, qui recommande de ne pas réorganiser les classes du cycle 4.1, afin de ne pas compromettre l'orientation scolaire des élèves en cycle 4.2. Il a également indiqué que l'élaboration du nouveau schéma a été rendue plus complexe par le recalcul du contingent d'heures valable pour les trois prochaines années scolaires. Par ailleurs, il a informé le conseil qu'un nombre record d'inscriptions a été enregistré cette année pour l'enseignement précoce, avec 120 élèves.

M. Roby Biver (LSAP) a demandé les raisons de cet engouement pour l'éducation précoce. L'échevine Mme Josée Lorsché (DÉI GRÉNG) a répondu que le grand succès de cette forme d'enseignement s'explique en grande partie par la qualité de travail des équipes pédagogiques. Elle a ajouté que de nombreux parents souhaitent également inscrire leurs enfants dans un cadre

scolaire après les avoir longtemps confiés à une crèche. Toutefois, elle a précisé que certaines inscriptions pourraient éventuellement encore être retirées avant le mois de septembre du fait que l'éducation précoce n'est pas obligatoire.

M. Guy Frantzen (LSAP) a souhaité savoir si chaque bus scolaire disposait toujours d'un accompagnateur, et si des mesures spécifiques étaient prévues pour éviter que les enfants ne se perdent sur le nouveau campus. M. Bartringer l'a rassuré en indiquant que chaque bus est accompagné par un agent de la société de transport et qu'actuellement des ateliers sont tenus avec les responsables afin de définir les parcours internes et les accompagnateurs qui guideront les élèves vers les bonnes classes et les bons bus au sein du « Schoulcampus Ëm de Bëchel ».

M. Patrick Hutmacher (LSAP) s'est réjoui de la hausse du nombre d'élèves et de la forte demande pour l'enseignement précoce, signe, selon lui, de l'évolution démographique positive de la commune. Il a souligné que l'accès à l'enseignement précoce représente un soulagement financier pour de nombreuses familles. Cependant, face à des crèches saturées et à des contraintes plus strictes du règlement des bâtisses, il a soulevé la difficulté d'en créer de nouvelles sur le territoire communal. Il a questionné la pertinence de déléguer l'éducation des jeunes enfants à des prestataires privés et a appelé la commune à poursuivre activement la création de crèches publiques. Le conseiller a relevé que le « Schoulcampus Ëm de Bëchel », auquel est rattachée la « Spillschoul am Park », peut accueillir jusqu'à 525 enfants, avec une capacité restante de 125 places. Notant une augmentation de 43 élèves dans les cycles 3 et 4 pour la prochaine rentrée, M. Hutmacher a interrogé si ces enfants résident dans d'autres communes et a demandé des précisions sur les critères d'admission, les seuils à ne pas dépasser et les modalités d'accueil des élèves extérieurs.

Mme Linda Kunsch (LSAP) a félicité toute l'équipe pour avoir réussi à mettre sur pied cette réorganisation. Lors de la réunion d'information, elle a dit avoir perçu une forte insatisfaction des parents face au transfert de leurs enfants vers le nouveau campus, pas seulement à cause d'aspects organisationnels, mais à cause de la dimension émotionnelle. Elle a exprimé le regret que les parents n'aient pas été consultés en amont, par exemple via un sondage, ce qui aurait, à son avis, favorisé une meilleure acceptation du projet.

M. Zeimet a répondu qu'il avait perçu principalement de la satisfaction de la part des parents présents. Il a reconnu une nervosité légitime liée au changement, mais a rappelé que les enfants intégreront en septembre l'établissement scolaire le plus moderne du pays.

Mme Lorsché a expliqué que la réalisation d'un sondage préalable auprès des parents et enfants pour connaître le campus scolaire que les enfants aimeraient fréquenter, aurait donné l'impression que les familles seraient libres de choisir l'école de leur enfant. Une telle approche ne s'avère en effet pas réaliste du fait que l'organisation scolaire doit répondre à des critères définis par le ministère de l'Éducation nationale et qu'il s'agit par ailleurs de définir des secteurs scolaires permettant une bonne planification pour les années à venir. L'échevine rappelle dans ce contexte que la répartition du contingent de leçons attribué par le Ministère à la commune, doit se faire de façon à constituer des classes équilibrées avec un effectif moyen de 15 à 16 élèves.

M. Bartringer a ajouté que la solution présentée était la seule viable au niveau du nombre d'enfants par classe et par école. Conscient que certains enfants vivront difficilement ce changement, il a insisté sur le rôle essentiel des parents pour les accompagner et les soutenir dans cette nouvelle étape.



M. Jeff Gross (CSV) a salué la réorganisation des secteurs scolaires, qui vise à permettre aux enfants de se rendre à l'école en toute sécurité, sans avoir à traverser les grands axes routiers.

M. Nicholas Hirsch (DÉI GRÉNG) a souligné que les enfants de la Cité du Soleil et de la rue de la Ferme peuvent désormais emprunter en toute sécurité la promenade du Soleil pour rejoindre leur nouvelle école à pied.

Mme Linda Kunsch (LSAP) s'est interrogée sur les mesures complémentaires à prévoir pour renforcer la sécurité des élèves sur leur nouveau trajet et a cité les excès de vitesse rue Collart, le manque d'éclairage dans le parc Jacquinot et le remplacement des gendarmes couchés actuels rue de la Ferme, jugées inefficaces.

Le bourgmestre Laurent Zeimet a rappelé que ces gendarmes couchés avaient été installées à la demande des comités de parents, tout en pointant du doigt le comportement problématique de certains parents qui, malgré les dispositifs mis en place, ne respectent pas le code de la route. Il a appelé les comités à poursuivre leurs efforts de sensibilisation.

L'échevin M. Jean-Marie Jans (CSV) a assuré que le nouveau trajet scolaire sera clairement balisé et qu'il sera communiqué aux familles concernées avant la rentrée scolaire. Il a précisé que l'éclairage du parc Jacquinot sera renforcé.

Organisation scolaire provisoire 2025/2026

Le bourgmestre a remercié l'échevine déléguée à la politique scolaire, Mme Josée Lorsché (DÉI GRÉNG) ainsi que son équipe pour l'élaboration de l'organisation scolaire pour l'année 2025/2026.

L'échevine a à son tour salué la collaboration constructive de tous les partenaires scolaires, soulignant que cette organisation, approuvée à l'unanimité par la commission scolaire, est le fruit d'une planification particulièrement complexe. Elle a mis en avant la solidarité entre les écoles, en remerciant notamment le RECOBE (Représentation des Comités d'École de Bettembourg) pour son travail.

L'organisation repose sur un contingent de leçons de 2 226 heures /semaine qui ont été allouées par le ministère de l'Éducation nationale à la commune et qui doivent être réparties entre les trois écoles. L'échevine regrette qu'il faut constater une baisse de 35 heures/semaine par rapport à l'année en cours. Cette réduction, qui est le résultat d'une révision de l'indice socio-économique de la commune, équivaut à la perte d'environ 1,5 poste d'enseignant.

L'échevine souligne que les chiffres précis liés à la population scolaire restent encore provisoires à ce stade puisqu'ils peuvent encore évoluer en fonction de multiples facteurs pendant les mois à venir. De façon générale, on peut néanmoins constater une tendance croissante quant au nombre total d'élèves, atteignant prévisiblement 1 115 élèves par rapport à 1 061 pour l'année scolaire en cours. Le nombre total de classes reste stable avec 67 classes. L'effectif moyen connaît une légère augmentation et s'élève à 16,4 élèves, alors que dans certaines classes, le seuil de 23 élèves est déjà atteint, notamment à Noertzange.

Au « Schoulcampus Näerzeng », le nombre d'élèves grimpe à 170. Néanmoins, une classe du cycle 3 et une classe du cycle 4 ont été supprimées et ont dû être réorganisées suite au



déménagement d'un nombre d'élèves scolarisés dans les cycles concernés. Les deux salles libérées seront réaffectées à un usage multifonctionnel. En ce qui concerne l'éducation précoce à Noertzange, les inscriptions connaissent une forte augmentation et dépassent la limite de 20 enfants fixée par le Ministère. Par conséquent, les parents dont les enfants ne peuvent pas être accueillis à Noertzange, ont été invités à les inscrire dans un groupe de l'éducation précoce à Bettembourg.

Au « Schoulcampus Reebou », les effectifs diminuent, passant de 534 à 473 élèves. Une classe de l'éducation précoce et deux du cycle 1 sont supprimées. Les cycles 2 à 4 restent au nombre de 21 classes.

Le « Schoulcampus Ëm de Bëchel », incluant l'annexe « Spillschoul am Park », accueillera 459 élèves répartis dans 29 classes, soit cinq de plus que dans l'ancienne « Schoul am Duerf ». Deux salles du cycle 1 resteront libres et pourront le cas échéant être utilisées pour la réalisation du projet d'alphabétisation en français (ALPHA), prévu à partir de 2026.

Le personnel de l'école fondamentale comptera 112 enseignants diplômés et 7 éducateurs. S'y ajoutent trois remplaçants permanents, et deux enseignants pour les classes d'accueil. Une demi-tâche a en outre été attribuée à la commune pour le centre d'apprentissage « Reebou ». Les candidats pour les 10 postes supplémentaires constituant la première liste, seront votés à huis clos.

Mme Lorsché a ensuite souligné l'engagement de la commune et des enseignants pour un enseignement de qualité, illustré par des investissements importants tant dans les infrastructures que dans les projets pédagogiques.

Elle a rappelé que l'interdiction des smartphones à l'école, actuellement discutée à l'échelle nationale, est déjà en vigueur depuis plus de dix ans dans les écoles et structures d'accueil de la commune. Elle a également présenté plusieurs projets en cours, dont le forum JONKA qui vise à renforcer la participation des enfants et adolescents (cf. notre article page 16 de l'édition 130 du BUET). Les résultats de ce projet seront présentés lors d'une prochaine séance du conseil communal. D'autres initiatives en cours incluent des projets sur les économies d'énergie en collaboration avec l'Agence de l'Energie, la nutrition saine avec la Ligue médico-sociale, la sensibilisation à la maladie de la démence avec l'Infozenter Demenz, des cours de premiers secours, l'éducation sexuelle et affective, ainsi que des actions de prévention contre la violence, la toxicomanie et le cyberharcèlement. Des projets artistiques, sportifs et festifs sont également au programme.

L'échevine a insisté sur les défis que représente le projet d'alphabétisation en français, qui débutera au cycle 1 en 2026/2027 et s'étendra au cycle 2 en 2027/2028. Ce projet suscite encore de nombreuses interrogations, notamment concernant la disponibilité de personnel qualifié et de locaux. Les formations pour le personnel étant en outre déjà saturées, la mise en œuvre de ce projet dans toutes les écoles est à son avis précipité.

Mme Lorsché a également présenté un nouveau document annexé à l'organisation scolaire, à savoir le « cadre d'orientation pour la coopération entre l'école et le SEA », fruit d'une démarche participative avec les équipes concernées. Ce cadre vise à renforcer et à structurer la collaboration entre les deux entités au bénéfice du bien-être des enfants et de la qualité d'encadrement.



En réponse à M. Hutmacher (LSAP), qui a exprimé des inquiétudes sur les crèches privées, Mme Lorsché a rappelé que la commune n'a le droit de contrôler ni leur conformité, ni leur fonctionnement. Quant aux deux crèches conventionnées avec la commune, à savoir Kokopelli et Stärenhaus, la commune y a un droit de regard et peut témoigner de leur qualité d'accueil. En réponse aux autres questions du conseiller, elle a indiqué que 40 enfants résidant dans d'autres communes luxembourgeoises fréquentent les écoles communales, tandis qu'aucun enfant venant de l'étranger n'y est admis pour éviter un afflux difficilement gérable. En revanche, 140 enfants domiciliés à Bettembourg ne fréquentent pas les écoles communales et sont scolarisés entre autres dans une école internationale publique, une école privée, le Schengen Lycée ou encore une école fondamentale d'une autre commune en tant que lieu de travail d'un parent.

M. Laurent Zeimet a ensuite invité les conseillers à prendre position quant au projet de l'organisation scolaire.

M. Patrick Hutmacher (LSAP) partait du principe que la rénovation de la « Schoul am Duerf » débiterait une fois le « Schoulcampus Ëm de Bëchel » mis en service, conformément au plan directeur Education. Or, le budget actuel n'alloue plus que 250 000 euros à ce projet, et l'étude n'a même pas débuté selon le conseiller. Il s'est toutefois réjoui du lancement prochain du projet d'alphabétisation en français, basé, selon lui, sur le succès des projets pilotes déjà réalisés, et a demandé si l'échevine pouvait déjà estimer le nombre de salles nécessaires à ce projet.

M. Nicolas Hirsch (DÉI GRÉNG) a comparé l'organisation scolaire actuelle à un Tetris grandeur nature, en raison de sa complexité, et a salué l'engagement de toutes les personnes impliquées. Il a souligné les défis logistiques liés à la gestion des 28 enseignants surnuméraires, tout en mettant en avant la flexibilité offerte au personnel travaillant à temps partiel, reflet de la politique humaine de la commune, selon lui. Comme le métier d'instituteur est complexe, cela permet aussi de le combiner avec une famille et constitue un antidote contre l'épuisement. C'est grâce à une forte solidarité entre le personnel enseignant que des postes supplémentaires pour les centres d'apprentissage ont pu être créés, contribuant ainsi à l'objectif d'une école inclusive et promotrice d'égalité des chances. Le conseiller a également salué la charte commune entre enseignants et personnel SEA, axée sur le bien-être des enfants. Il a salué une coopération plus renforcée entre ces deux institutions au profit des enfants qui transitent de l'une à l'autre. Il a également mis en avant l'importance du forum des enfants et des jeunes comme outil d'éducation à la citoyenneté et de compréhension des processus démocratiques, favorisant le développement du sentiment d'efficacité personnelle. Il a conclu en affirmant que la rentrée scolaire prochaine marquera un tournant, avec l'ouverture du campus « Ëm de Bëchel », qu'il espère voir devenir un lieu vivant, créatif et porteur d'enthousiasme, grâce à l'implication active de toute la communauté éducative.

Mme Linda Kunsch (LSAP) a exprimé son enthousiasme pour le projet JONKA et salué le défi que représente chaque année l'organisation scolaire. Elle a toutefois regretté que la question de la sécurité ne soit abordée que très marginalement dans le document présenté. Elle a indiqué que le ministère travaillait sur un nouveau concept global de sécurité scolaire – une initiative qu'elle juge indispensable – mais a appelé la commune à agir sans attendre en élaborant un règlement de sécurité spécifique, à diffuser aux parents pour plus de transparence et de sérénité. La conseillère a également pointé un manque de clarté dans la gestion des incidents, source d'inquiétude pour les familles. Concernant le nouveau site scolaire, elle a exprimé des réserves sur la mise en place d'un espace "Kiss & Go", jugé peu respecté ailleurs et donc potentiellement dangereux. Elle a proposé d'interdire la circulation dans la rue Jacquinot (venant du haut de la



rue) pour sécuriser davantage les abords de l'école. Elle a enfin déploré l'absence à l'ordre du jour du règlement relatif à l'installation des barrières temporaires près de l'école « Reebou » et souligné le manque d'éclairage et de signalisation sur les chemins scolaires dans ce quartier.

M. Alain Gillet (CSV) a exprimé sa reconnaissance envers tous les acteurs investis dans la réussite des élèves et la réalisation du nouveau campus scolaire, qu'il s'est réjoui de voir achevé à temps. Il a salué la pertinence de la construction, face à l'augmentation des inscriptions – notamment au précoce – et dans le cadre du projet d'alphabétisation en français. Il s'est félicité que les enfants puissent accéder au nouveau campus sans devoir traverser de rue principale, ce qui représente un net progrès en matière de sécurité. Il a souligné que la rénovation de la « Schoul am Duerf » serait une étape clé vers un enseignement optimal. Il s'est également réjoui du développement des classes d'accueil, des cours d'appui et des projets comme le forum JONKA.

Le bourgmestre Laurent Zeimet a précisé, en réponse à M. Hutmacher, que la commune devait encore acquérir certains terrains pour permettre la construction d'une annexe à la « Schoul am Duerf », conformément au plan directeur Éducation. Certains travaux ont déjà été réalisés, bien que les plans définitifs restent soumis à l'approbation du conseil communal, prévue pour l'année prochaine. Réagissant aux remarques de Mme Kunsch, le bourgmestre a rappelé que le comité local se réunissait régulièrement avec les représentants des écoles et du SEA, en présence du délégué à la sécurité et du CGDIS. Un vade-mecum de sécurité est à disposition dans chaque école, avec des consignes claires à respecter. Il a reconnu que les règles des « Kiss & Go » sont parfois mal appliquées sur d'autres sites, mais a souligné que, sur le nouveau « Schoulcampus Ëm de Bëchel », très peu d'élèves devraient être amenés en voiture vu la proximité et l'accessibilité sécurisée à pied de l'école. Concernant la situation autour de l'école « Reebou », il a informé Mme Kunsch qu'au moins deux passages piétons sont éclairés, et que la majorité des enfants connaissent déjà leur chemin vers l'école. Il a insisté sur l'importance de favoriser leur autonomie, ajoutant que l'hyperprotection parentale pouvait nuire à leur développement.

L'échevine Josée Lorsché a répondu à M. Hutmacher qu'en effet, seuls 60 élèves parmi les milliers d'élèves du pays ont participé au projet pilote d'alphabétisation en français, rendant difficile toute conclusion statistique quant à un éventuel impact positif du projet. Quant à la question des salles disponibles dans la commune, elle informe qu'un inventaire a déjà été réalisé à la demande du ministère. Avec la réorganisation des campus scolaires vers des structures intégrées (école + SEA), les locaux du SEA pourraient notamment accueillir le projet pendant les heures de classe.

L'échevine a encore souligné que les élèves de la commune, issus de plus de 90 nationalités, ne sont pas nécessairement francophones mais originaires de régions linguistiques très diverses. La question si une alphabétisation en français s'avère bénéfique pour tous les élèves d'origine étrangère est à son avis pertinente et cela d'autant plus que les élèves alphabétisés en français doivent néanmoins atteindre un niveau élevé en langue allemande au cycle 4. Le projet en question n'est donc pas comparable au système en place dans les écoles internationales publiques où les élèves peuvent poursuivre leur scolarité dans la filière linguistique choisie.

Le conseil communal a approuvé à l'unanimité des voix l'organisation scolaire 2025-2026.

Sportifs méritants



Le conseil communal a approuvé le relevé des 43 sportifs individuels et 19 équipes méritants qui seront mis à l'honneur lors de la soirée du mérite sportif, prévue le 16 juin 2025 au KulTourhaus (cf. BUET 130, p. 18)

Elaboration d'une stratégie culturelle

M. Jürgen Stoldt a présenté au conseil le processus d'élaboration d'une stratégie culturelle pour la commune. Le bourgmestre M. Laurent Zeimet a précisé que cette initiative vise à structurer le développement culturel des prochaines années, à garantir une offre culturelle durable et inclusive, et à ancrer la culture comme élément central de la vie communautaire à Bettembourg. Entre juillet et novembre 2025, la commune mettra en place une démarche participative pour associer les citoyens à l'élaboration de la stratégie culturelle. Une enquête sera menée durant l'été auprès de toutes les personnes âgées de 16 ans et plus. Deux ateliers, en septembre et novembre, permettront ensuite d'approfondir certaines thématiques. Les étapes du projet et des informations complémentaires sont disponibles sur le site : bettembourg.lu/strategie-culturelle.

Agrandissement de la salle de gymnastique

Le conseil communal a donné son accord pour le projet de transformation de l'ancienne salle de musique du centre sportif en salle de gymnastique pour un montant de 250 000 euros.

Changements au sein des commissions

Sur proposition de la fraction CSV, le conseil communal a remplacé Mme Elsa De Abreu Fernandes par M. Frédéric Tavares à la Commission de l'urbanisme et du logement. Sur proposition du collège échevinal, le conseil communal a nommé M. Kevin Fickinger, coordinateur sportif du syndicat « An der Schwemm » comme expert permanent à la Commission des sports.

Questions des conseillères et des conseillers

M. Patrick Kohn (ADR) a demandé d'améliorer en collaboration avec l'Administration des Ponts et Chaussées le passage piéton situé entre la rue de Mondorf et la rue de Peppange, au niveau du passage inférieur.

Le bourgmestre a indiqué que l'autre passage piéton à proximité, très fréquenté, venait d'être sécurisé récemment. Il a précisé que des travaux relatifs à un nouveau passage sous-terrain sont prévus pour la fin de l'année. Il serait donc plus judicieux d'intégrer les aménagements de sécurité dans le cadre de ce projet.

M. Kohn a ensuite soulevé la question de la sécurité de l'aire de jeux à Huncherange, en particulier en ce qui concerne le fossé qui la longe.

Le bourgmestre a répondu que l'aire de jeux, tout comme le fossé, existent depuis de nombreuses années sans qu'aucun incident n'ait été signalé. Il ne considère donc pas le fossé comme une source de danger immédiate et qu'aucune installation de barrière ou de mur n'est envisagée à ce stade.



Le conseiller a également demandé s'il serait possible d'inclure la rénovation du kiosque du parc Jacquinot dans le budget 2026, au vu de son état de délabrement.

M. Zeimet a répondu que le collège échevinal souhaite encourager une utilisation plus régulière du kiosque par les associations locales. Il a reconnu que l'état actuel de l'infrastructure laisserait à désirer malgré des réparations provisoires au cours des dernières années. Comme annoncé lors du budget pour l'année en cours une expertise statique est prévue afin d'évaluer l'état structurel du kiosque, qui permettra ensuite de chiffrer les investissements nécessaires à une remise en état.

Dans le cadre du projet d'extension de l'autoroute A3, M. Roby Biver (LSAP) a souhaité obtenir des précisions sur plusieurs points : le type et l'efficacité des futurs écrans anti-bruit prévus, la fermeture anticipée du pont piétonnier alors qu'il devait rester accessible jusqu'à la fin des travaux, le devenir du talus et de la végétation côté Bettembourg ainsi que l'accessibilité du verger Altenhoven pour les piétons et l'agriculteur.

M. Zeimet a rappelé que le projet relève de la compétence de l'Administration des Ponts et Chaussées. La fermeture du pont piétonnier est intervenue pour des raisons de sécurité, sa structure étant devenue trop vétuste. Une accessibilité pendant les travaux n'avait finalement pas été retenue pour des raisons de sécurité. En ce qui concerne les écrans anti-bruit, leur installation est bien prévue, mais les détails techniques ne pourront être communiqués qu'une fois les autorisations de construire délivrées. La suppression des haies et arbres sur les talus semble inévitable dans le cadre de l'élargissement de l'autoroute. Les Ponts et Chaussées devront toutefois obtenir les autorisations nécessaires pour procéder à ces modifications. Quant au verger Altenhoven, le bourgmestre a informé le conseiller que l'accès reste garanti via la route de Mondorf ou celle de Peppange et que l'agriculteur concerné est en contact régulier avec l'entreprise en charge des travaux pour lui garantir l'accès.



BERICHT DES GEMEINDERATS VOM 22. MAI 2025

Hauptthema der Sitzung des Gemeinderats war die Schulorganisation 2025-2026.

Vorstellung der neuen Schulbezirke der Grundschule

Bürgermeister Laurent Zeimet (CSV) eröffnete die Sitzung mit der Bestätigung, dass der neue „Schoulcampus Ëm de Bëchel“ in Bettembourg planmäßig zum Schuljahresbeginn 2025/2026 seine Türen öffnet. Gleichzeitig wird die „Schoul am Duerf“ vorübergehend wegen dringend notwendiger Modernisierungsarbeiten geschlossen. Diese Veränderungen machen eine Neuordnung der Schulsektoren unumgänglich. Er dankte dem Schulamt, der Schulkommission, den Schulkomitees sowie der Regionsleitung für deren Engagement und die zügige Umsetzung der neuen Sektoreneinteilung. Die neue Schulorganisation folge zwei wesentlichen Leitlinien des Schöffenkollégiums: Schüler, die in unmittelbarer Nähe des neuen Campus wohnen, sollten dort eingeschult werden und aufeinanderfolgende Sektorwechsel sollten auf ein absolutes Minimum beschränkt werden. Im Rahmen einer gut besuchten Informationsveranstaltung am 28. April – mit über 250 Teilnehmern – wurden die vom Umzug auf den neuen Schulcampus betroffene Eltern bereits ausführlich informiert. Zeimet räumte ein, dass strukturelle Veränderungen nicht immer auf breite Zustimmung stoßen, da sie den Alltag vieler Familien berühren. Umso wichtiger sei es, dass eine ausgewogene Lösung gefunden wurde, die dem Wohl aller Kinder diene. Der neue Campus biete moderne Infrastrukturen, die beste Voraussetzungen für eine qualitativ hochwertige Bildung schaffen.

Im Anschluss stellte Romain Bartringer vom Schulamt die neue Sektoreneinteilung, die Klassenzusammensetzung sowie die geplanten Anpassungen im Schulbusbetrieb detailliert vor. Die Einteilung orientiert sich an Vorgaben der Regionaldirektion – insbesondere daran, die Klassen im Zyklus 4.1 stabil zu halten, um die schulische Orientierung im darauffolgenden Zyklus nicht zu gefährden. Er betonte, dass die Planung zusätzlich durch die Neuberechnung des gültigen Stundenkontingents für die nächsten drei Schuljahre erschwert wurde. Trotz dieser Komplexität sei ein tragfähiges Modell entwickelt worden. Er hob auch hervor, dass mit 120 Anmeldungen für das Précoce ein neuer Rekordwert erreicht wurde.

Roby Biver (LSAP) fragte nach den Gründen für das wachsende Interesse an der Früherziehung. Schulschöffin Josée Lorsché (DÉI GRÉNG) erklärte dies mit der hohen pädagogischen Qualität der Teams und dem Wunsch vieler Eltern, nach der Betreuung in einer Kindertagesstätte einen sanften Übergang in den schulischen Alltag zu schaffen. Sie wies jedoch darauf hin, dass das Précoce fakultativ ist und einzelne Anmeldungen möglicherweise noch zurückgezogen werden.

Guy Frantzen (LSAP) erkundigte sich, ob jeder Schulbus immer über einen Begleiter verfüge und wie gewährleistet werde, dass sich die Kinder auf dem neuen Campus zurechtfinden. Romain Bartringer erläuterte, dass alle Schulbusse weiterhin von Mitarbeitenden der Transportgesellschaft begleitet werden. Zusätzlich würden derzeit Workshops organisiert, in denen die internen Wege des Campus definiert und Begleitpersonen festgelegt werden. Diese sollen die Kinder gezielt zu ihren Klassenräumen und im Anschluss wieder zu den richtigen Bussen führen, um ihnen den Einstieg in die neue Umgebung zu erleichtern.

Patrick Hutmacher (LSAP) begrüßte den Anstieg der Schülerzahlen, den er als positives Signal für die demografische Entwicklung der Gemeinde deutete. Der Zugang zur Frühpädagogik bedeute für viele Familien zudem eine finanzielle Entlastung. Zugleich wies er auf die Schwierigkeiten hin, neue Kindertagesstätten zu schaffen – etwa wegen strenger baulicher Vorgaben. Er sprach sich dafür aus, die Betreuung von Kleinkindern nicht ausschließlich privaten Trägern zu überlassen und forderte die Gemeinde auf, mehr öffentliche Einrichtungen in diesem Bereich zu schaffen. Der neue Campus, inklusive der „Spillschoul am Park“, biete Platz für bis zu



525 Kinder – mit einer Restkapazität von 125 Plätzen. Angesichts eines Anstiegs von 43 Schülern in den Zyklen 3 und 4 wollte Patrick Hutmacher Näheres zu den Kriterien und Schwellenwerten für die Aufnahme externer Schüler erfahren.

Linda Kunsch (LSAP) lobte die organisatorische Leistung aller Beteiligten zur neuen Sektoreneinteilung, kritisierte jedoch das fehlende Einbeziehen der Eltern im Vorfeld der Umstrukturierung. Ihrer Einschätzung nach hätte eine Elternbefragung die Akzeptanz des Projekts erhöht, da viele auch emotionale Bedenken äußerten.

Bürgermeister Zeimet entgegnete, dass er von den betroffenen Eltern hauptsächlich Zufriedenheit wahrgenommen habe. Er räumte eine berechtigte Nervosität im Zusammenhang mit dem Wechsel ein, erinnerte aber daran, dass die Kinder im September in die modernste Schule des Landes eintreten würden.

Schöffin Lorsché ergänzte, dass eine Elternumfrage den irreführenden Eindruck hätte erwecken können, dass Familien die Schule ihres Kindes frei nach Wunsch wählen dürfen – was mit den rechtlichen und organisatorischen Rahmenbedingungen nicht vereinbar sei. Die Planung müsse insbesondere die vom Ministerium zugewiesenen Stundenkontingente berücksichtigen, um ausgewogene Klassen mit 15 bis 16 Kindern zu gewährleisten.

Romain Bartringer unterstrich nochmals, dass die vorgestellte Lösung die einzig praktikable Variante sei, um eine faire Verteilung und gute Unterrichtsbedingungen zu gewährleisten. Er betonte die wichtige Rolle der Eltern um die Kinder in dieser neuen Phase zu unterstützen und zu begleiten.

Jeff Gross (CSV) begrüßte die Neuorganisation der Schulbezirke, die den Kindern einen sicheren Schulweg ermöglichen soll, ohne dass sie die Hauptverkehrsstraßen überqueren müssen.

Nicholas Hirsch (DÉI GRÉNG) wies darauf hin, dass die Kinder aus der Cité du Soleil und der Rue de la Ferme nun die Promenade du Soleil benutzen können, um zu Fuß zu ihrer neuen Schule zu gelangen.

Linda Kunsch (LSAP) erkundigte sich, welche weiteren Maßnahmen geplant seien, um die Sicherheit der Schüler auf ihrem neuen Schulweg zu verbessern. Sie verwies dabei auf die festgestellten Geschwindigkeitsüberschreitungen in der Rue Collart, die unzureichende Beleuchtung im Parc Jacquinot sowie die Notwendigkeit zusätzlicher Maßnahmen in der Rue de la Ferme. Letztere wurden übrigens im Februar 2024 von Eltern, die in der Rue de la Ferme und in der Cité du Soleil wohnen, gefordert, darunter der Ersatz der derzeitigen Bodenschwellen durch wirksamere Vorrichtungen sowie die Installation eines Radars.

Bürgermeister Laurent Zeimet erinnerte daran, dass die Bremsschwellen auf Wunsch der Elternkomitees installiert wurden, mahnte jedoch auch an, dass insbesondere Eltern im Straßenverkehr eine wichtige Vorbildfunktion einnehmen. Er rief die Schulkomitees dazu auf, ihre Sensibilisierungsarbeit in diesem Bereich fortzusetzen.

Schöffe Jean-Marie Jans (CSV) versicherte, dass der neue Schulweg klar markiert sein wird und den betroffenen Familien vor Schulbeginn mitgeteilt wird. Er wies darauf hin, dass die Beleuchtung im Parc Jacquinot auch verstärkt werden.

Vorläufige Schulorganisation 2025/2026

Bürgermeister Laurent Zeimet sprach der für die Schulpolitik zuständigen Schöffin Josée Lorsché (DÉI GRÉNG) sowie ihrem Team seinen ausdrücklichen Dank für die Ausarbeitung der Schulorganisation 2025/2026 aus. Diese wurde einstimmig von der Schulkommission



verabschiedet – ein Zeichen für die gelungene Zusammenarbeit aller Schulakteure. Schöffin Lorsché lobte in diesem Zusammenhang die konstruktive Kooperation und unterstrich die Komplexität des Prozesses. Besonders hob sie die gelebte Solidarität zwischen den Schulen sowie den Einsatz von RECOBE (Représentation des Comités d'École de Bettembourg) hervor. Die Planung basiert auf einem vom Bildungsministerium zugewiesenen Kontingent von 2226 Unterrichtsstunden pro Woche – 35 Stunden weniger als im Vorjahr. Dieser Rückgang entspricht dem Verlust von rund 1,5 Lehrstellen und ist auf eine Neubewertung des sozioökonomischen Index zurückzuführen. Trotz vorläufiger Zahlen ist eine steigende Schülerzahl absehbar: Für 2025/2026 werden rund 1.115 Kinder erwartet – ein Anstieg gegenüber den 1.061 des aktuellen Schuljahres. Die Anzahl der Klassen bleibt mit 67 stabil, doch der Klassendurchschnitt steigt leicht auf 16,4 Schüler. In einigen Klassen, etwa in Nörtzingen, nähert sich die Schülerzahl bereits dem gesetzlichen Maximum von 23.

Auf dem „Schoulcampus Näerzeng“ ist die Schülerzahl auf insgesamt 170 gestiegen. Dennoch mussten jeweils eine Klasse der Stufe 3 und der Stufe 4 aufgrund des Wegzugs mehrerer Schüler aufgelöst und neu organisiert werden. Die dadurch frei gewordenen Räume werden künftig multifunktional genutzt. Im Bereich des Précoces in Nörtzingen verzeichnet man einen deutlichen Anstieg der Anmeldungen. Die vom Ministerium festgelegte Obergrenze von 20 Kindern wurde überschritten. Aus diesem Grund wurden Eltern, deren Kinder in Noertzange keinen Platz erhalten konnten, eingeladen, sie in Bettembourg anzumelden. Die Schülerzahl im Schoulcampus Reebou sinkt von 534 auf 473. Eine Klasse der Früherziehung und zwei des Zyklus 1 entfallen, während die Zyklen 2 bis 4 mit insgesamt 21 Klassen erhalten bleiben.

Der neue „Schoulcampus Ëm de Bëchel“, zu welchem fortan auch die Spillschoul am Park gehört, wird 459 Kinder in 29 Klassen aufnehmen – fünf mehr als im ehemaligen „Schoul am Duerf“. Zwei Räume des Zyklus 1 bleiben vorerst ungenutzt, könnten aber ab 2026 für das geplante Alphabetisierungsprojekt in französischer Sprache (ALPHA) dienen.

Das Personal der Grundschule wird aus 112 ausgebildeten Lehrkräften und 7 Erziehern bestehen. Hinzu kommen drei ständige Vertretungskräfte und zwei Lehrkräfte für die Willkommensklassen. Darüber hinaus wurde der Gemeinde ein halber Posten für das Lernzentrum "Reebou" zugewiesen. Über die Kandidaten für die 10 zusätzlichen Stellen, die die erste Liste bilden, wird unter Ausschluss der Öffentlichkeit abgestimmt.

Schöffin Lorsché betonte das Engagement von Gemeinde und Lehrkräften für eine qualitativ hochwertige Bildung, gestützt durch hohe Investitionen in Infrastruktur und pädagogische Programme. Sie erinnerte daran, dass das Verbot von Smartphones in der Schule, das derzeit auf nationaler Ebene diskutiert wird, in den Schulen und Betreuungseinrichtungen der Gemeinde bereits seit über zehn Jahren in Kraft ist. Außerdem stellte sie mehrere laufende Projekte vor, darunter das JONKA-Forum, das die Beteiligung von Kindern und Jugendlichen stärken soll (siehe unseren Artikel auf Seite 16 der Ausgabe 130 des BUET). Die Ergebnisse dieses Projekts werden auf einer der nächsten Sitzungen des Gemeinderats vorgestellt. Weitere laufende Initiativen umfassen Projekte zum Energiesparen in Zusammenarbeit mit der Energieagentur, zur gesunden Ernährung mit der Sozialmedizinischen Liga, zur Sensibilisierung für die Demenzerkrankung mit dem Infozenter Demenz, zu Erste-Hilfe-Kursen, zur Sexual- und Gefühlserziehung sowie zu Präventionsmaßnahmen gegen Gewalt, Drogenmissbrauch und Cybermobbing. Auch Kunst- und Sportprojekte, sowie Campus- Feste werden realisiert. Die Schöffin betonte die Herausforderungen des Projekts zur Alphabetisierung in Französisch (ALPHA). Es soll 2026/2027 im Zyklus 1 starten und ein Jahr später auf den Zyklus 2 ausgeweitet werden. Dieses Projekt wirft noch viele Fragen auf, so Schöffin Lorsché, insbesondere hinsichtlich der Verfügbarkeit von qualifiziertem Personal und Räumlichkeiten. Da die Schulungen für das Personal zudem bereits voll ausgelastet sind, ist die Umsetzung dieses Projekts in allen Schulen ihrer Meinung nach übereilt. Sie verwies auch darauf, dass die Schüler aus sehr verschiedenen Sprachregionen stammen und nicht unbedingt aus dem frankophonen Raum. Das



Erreichen eines hohen Deutschniveaus im Zyklus 4, so wie im Projekt vorgesehen, werfe ebenfalls viele Fragen auf.

Ein neues Element der diesjährigen Organisation ist der „Orientierungsrahmen für die Zusammenarbeit zwischen Schule und SEA“, der gemeinsam mit den Teams erarbeitet wurde und die Kooperation strukturieren und stärken soll – zum Wohl der Kinder. In Reaktion auf Bedenken von Patrick Hutmacher (LSAP) über private Kinderkrippen stellte Schöffin Josée Lorsché klar, dass die Gemeinde für deren Konformität und Betrieb keine Kontrollbefugnis hat. Bei den vertraglich gebundenen Krippen Kokopelli und Stärenhaus hingegen verfügt die Gemeinde über ein Kontrollrecht und kann die Betreuungsqualität bestätigen. Auf weitere Fragen Hutmachers hin erklärte sie, dass 40 auswärtige Kinder in den kommunalen Schulen eingeschult sind, während keine Kinder aus dem Ausland aufgenommen werden, um einem schwer steuerbaren Zustrom vorzubeugen. Umgekehrt besuchen rund 140 Kinder mit Wohnsitz in Bettembourg Schulen in anderen Gemeinden, darunter internationale öffentliche Schulen, Privatschulen, das Schengen-Lyzeum oder Schulen in Arbeitsortnähe eines Elternteils.

Anschließend forderte Bürgermeister Laurent Zeimet die Ratsmitglieder zur Stellungnahme zur Schulorganisation auf.

Patrick Hutmacher (LSAP) ging davon aus, dass die Renovierung der „Schoul am Duerf“ unmittelbar nach der Inbetriebnahme des neuen „Schoulcampus Ëm de Bëchel“ beginnen würde, wie es der Masterplan Bildung vorsieht. Er zeigte sich jedoch besorgt darüber, dass im aktuellen Budget lediglich 250.000 Euro für dieses Projekt vorgesehen sind und die dazugehörige Studie bislang noch nicht begonnen wurde. Positiv äußerte er sich über den bevorstehenden Start des ALPHA-Projekts, das auf erfolgreichen Pilotversuchen basiere. Er richtete die Frage an die zuständige Schöffin, ob sie bereits eine Vorstellung davon habe, wie viele Räume für die Umsetzung dieses Projekts benötigt würden.

Nicolas Hirsch (DÉI GRÉNG) verglich die Schulorganisation mit einem „lebensgroßen Tetris“ und lobte das Engagement aller Beteiligten. Er wies auf die logistischen Herausforderungen hin, die mit der Verwaltung der 28 überzähligen Lehrkräfte verbunden seien und betonte die Bedeutung der Flexibilität für Lehrkräfte, insbesondere durch Teilzeitmodelle, die die Vereinbarkeit von Beruf und Familie fördern und Burnout vorbeugen sollen. Diese Personalpolitik ermögliche nicht nur individuelle Lösungen, sondern habe auch dazu beigetragen, zusätzliche Stellen in Lernzentren zu schaffen. Er begrüßte die Zusammenarbeit zwischen Lehrkräften und dem Personal des SEA, insbesondere durch die gemeinsam verabschiedete Charta, die das Wohl der Kinder in den Mittelpunkt stellt. Auch das Kinder- und Jugendforum hob er als wichtigen Beitrag zur politischen Bildung und der Förderung der Entwicklung der Selbstwirksamkeit hervor. Er schloss mit der Aussage, dass das nächste Schuljahr mit der Eröffnung des Campus "Ëm de Bëchel" einen Wendepunkt markieren wird, von dem er hofft, dass er dank der aktiven Beteiligung der gesamten Bildungsgemeinschaft zu einem lebendigen, kreativen und begeisternden Ort werden wird.

Linda Kunsch (LSAP) lobte die Meisterung der Herausforderung, die die Schulorganisation jedes Jahr darstelle. Sie zeigte sich erfreut über das JONKA-Projekt, kritisierte jedoch, dass das Thema Sicherheit im vorgelegten Dokument zur Schulorganisation kaum berücksichtigt wurde. Sie wies darauf hin, dass das Ministerium an einem neuen Gesamtkonzept für die Schulsicherheit arbeitet - eine Initiative, die sie für unerlässlich hält -, forderte die Gemeinde jedoch auf, unverzüglich zu handeln und eine spezielle Sicherheitsordnung auszuarbeiten, die an die Eltern verteilt werden sollte, um für mehr Transparenz und Gelassenheit zu sorgen. Unklare Abläufe bei Vorfällen würden viele Familien verunsichern. Das Ratsmitglied äußerte zudem Bedenken gegenüber dem geplanten „Kiss & Go“-Bereich auf dem „Schoulcampus Ëm de Bëchel“, der andernorts als ineffektiv und gefährlich bewertet worden sei, und schlug stattdessen eine komplette Sperrung



der Rue Jacquinot von oben kommend vor. Darüber hinaus wies sie auf die unzureichende Beleuchtung und Beschilderung der Schulwege im Viertel rund um die „Reebou“-Schule hin.

Alain Gillet (CSV) dankte allen Beteiligten für ihr Engagement rund um den Bau des neuen „Schoulcampus Ëm de Bëchel“ und zeigte sich erfreut über die fristgerechte Fertigstellung. Der neue Schulstandort sei ein wichtiger Schritt angesichts steigender Anmeldezahlen, insbesondere im Précoce. Er lobte die sichere Erreichbarkeit des neuen Campus, da keine Hauptstraßen überquert werden müssen. Die Renovierung der „Schoul am Duerf“ bezeichnete er als nächsten logischen Schritt zur weiteren Verbesserung der Lernbedingungen in der Gemeinde. Auch Projekte wie die Willkommensklassen und das JONKA-Forum seien wertvolle Bestandteile eines inklusiven und zukunftsorientierten Schulangebots.

Bürgermeister Laurent Zeimet erläuterte in seiner Antwort an Patrick Hutmacher, dass der Bau eines Nebengebäudes für die „Schoul am Duerf“ zwar im Masterplan Education vorgesehen sei, dessen Umsetzung jedoch noch vom Erwerb mehrerer Grundstücke abhängt. Einige vorbereitende Arbeiten seien bereits erfolgt, doch die endgültigen Pläne müssten noch vom Gemeinderat genehmigt werden – eine Entscheidung, die für das kommende Jahr geplant sei. In Bezug auf die Sicherheitsbedenken von Linda Kunsch erinnerte der Bürgermeister daran, dass regelmäßig Treffen des lokalen Ausschusses mit Vertretern der Schulen und des SEA stattfinden, bei denen auch der Sicherheitsbeauftragte sowie Vertreter des CGDIS anwesend sind. In jeder Schule liege ein Sicherheitsvademecum mit verbindlichen Verhaltensregeln aus. Er räumte ein, dass „Kiss & Go“-Zonen andernorts nicht immer gut funktionierten, zeigte sich jedoch zuversichtlich, dass dies am neuen „Schoulcampus Ëm de Bëchel“ aufgrund der fußläufigen Erreichbarkeit der Schule kaum relevant sei. Zur Verkehrssituation rund um die „Reebou“-Schule betonte er, dass mindestens zwei Zebrastreifen beleuchtet seien und die meisten Kinder ihren Schulweg gut kennen. Es sei außerdem wichtig, ihre Selbstständigkeit zu fördern, da übermäßige elterliche Fürsorge langfristig ihrer Entwicklung schade.

Schöffin Josée Lorsché wies Patrick Hutmacher darauf hin, dass bei einer nationalen Schulbevölkerungen von Tausenden von Kindern, bislang nur rund 60 Kinder am Pilotprojekt zur Alphabetisierung in französischer Sprache teilgenommen haben, was keine belastbaren statistischen Rückschlüsse auf dessen Wirksamkeit zulasse. Sie informierte ihn, dass auf Wunsch des Ministeriums bereits eine Bestandsaufnahme der verfügbaren Räumlichkeiten durchgeführt wurde. Dank der zunehmenden Integration von Schule und SEA könnten deren Räume während der Unterrichtszeit für das Projekt genutzt werden.

Gleichzeitig verwies sie auf die sprachliche Vielfalt der Schülerschaft, die aus über 90 Nationen stammt. Viele Kinder sprächen weder Französisch noch Deutsch als Muttersprache, was die Frage aufwerfe, ob eine Alphabetisierung ausschließlich in Französisch tatsächlich allen Schülern mit Migrationshintergrund zugutekomme. Zudem müssten die Schüler im vierten Zyklus dennoch ein hohes Niveau in der deutschen Sprache erreichen. Das Projekt sei daher keineswegs mit dem Ansatz öffentlicher internationaler Schulen vergleichbar, in denen Kinder durchgängig im Studiengang der gewählten Sprache unterrichtet werden.

Der Gemeinderat stimmte der Schulorganisation 2025-2026 einstimmig zu.

Verdienstvolle Sportler

Der Gemeinderat genehmigte die Liste der 43 verdienten Einzelsportlerinnen und -sportler sowie der 19 Mannschaften, die im Rahmen des Abends der Sportverdienste am 16. Juni 2025 im KulTourhaus ausgezeichnet werden sollen (siehe hierzu auch den Beitrag auf Seite 18 der Ausgabe 130 des BUET).



Erarbeitung einer Kulturstrategie

Jürgen Stoldt stellte den Prozess der Ausarbeitung einer Kulturstrategie für die Gemeinde vor. Bürgermeister Laurent Zeimet erklärte, dass diese Initiative darauf abziele, die kulturelle Entwicklung Bettemburgs langfristig zu strukturieren und ein nachhaltiges, inklusives Kulturangebot zu schaffen. Die Kultur solle fest im Gemeindeleben verankert werden. Zwischen Juli und November 2025 soll ein partizipativer Prozess mit der Bevölkerung stattfinden, unter anderem mit einer Umfrage im Sommer für alle Bürger ab 16 Jahren sowie zwei Workshops im Herbst, um zentrale Themen zu vertiefen. Weitere Informationen hierzu finden sich auf der Internetseite der Gemeinde: bettembourg.lu/kulturstrategie

Vergrößerung des Turnsaals im Centre sportif

Der Gemeinderat stimmte dem Projekt zu, den ehemaligen Musiksaal des Centre sportif für 250.000 Euro in einen Gymnastikraum umzuwandeln.

Änderungen in den Ausschüssen

Auf Vorschlag der CSV-Fraktion hat der Gemeinderat Elsa De Abreu Fernandes durch Frédéric Tavares im Ausschuss für Städtebau und Wohnungswesen ersetzt. Auf Vorschlag des Schöffenkollegiums ernannte der Gemeinderat Kevin Fickinger, Sportkoordinator des Syndikats "An der Schwemm", als ständigen Experten in den Sportausschuss.

Fragen der Ratsmitglieder

Patrick Kohn (ADR) bat darum, in Zusammenarbeit mit der Straßenbauverwaltung den Zebrastreifen zwischen der Rue de Mondorf und der Rue de Peppange an der Unterführung zu verbessern.

Bürgermeister Zeimet erinnerte daran, dass der andere nahegelegene, stark frequentierte Fußgängerüberweg erst kürzlich gesichert worden war. Er verwies auf bevorstehende Bauarbeiten im Rahmen eines neuen Unterführungsprojekts Ende des Jahres, im Zuge dessen auch die Sicherheitsvorkehrungen angepasst werden sollen.

In Bezug auf den baufälligen Zustand des Kiosks im Parc Jacquinot regte Patrick Kohn an, die Renovierung in den Haushalt 2026 aufzunehmen. Der Bürgermeister betonte das Bestreben, eine intensivere Nutzung durch lokale Vereine zu fördern, räumte aber ein, dass der bauliche Zustand trotz provisorischer Reparaturen problematisch sei. Ein statisches Gutachten sei vorgesehen, um den tatsächlichen Sanierungsbedarf zu ermitteln.

Patrick Kohn warf auch die Frage nach der Sicherheit des Spielplatzes in Hüncheringen auf, insbesondere in Bezug auf den Graben entlang des Spielplatzes.

Der Bürgermeister antwortete, dass sowohl der Spielplatz als auch der Graben seit vielen Jahren bestehen, ohne dass je ein Zwischenfall gemeldet wurde. Er betrachte den Graben daher nicht als unmittelbare Gefahrenquelle. Derzeit sei nicht geplant, einen Zaun oder eine Mauer zu errichten.

Im Zusammenhang mit dem Projekt zur Erweiterung der Autobahn A3 erkundigte sich Roby Biver (LSAP) nach mehreren Punkten im Detail: Er wollte wissen, welche Art von Lärmschutzwänden



vorgesehen ist und wie wirksam diese sein werden, weshalb die Fußgängerbrücke entgegen ursprünglicher Zusagen bereits vorzeitig geschlossen wurde, was mit der Böschung und der bestehenden Vegetation auf der Seite von Bettembourg geschehen soll und ob der Zugang zum "Bongert Altenhoven" für Fußgänger sowie den betroffenen Landwirt weiterhin gewährleistet bleibt.

Bürgermeister Laurent Zeimet erinnerte daran, dass die Verantwortung für das Projekt bei der Straßenbauverwaltung liegt. Die vorzeitige Schließung der Fussgängerbrücke sei aus Sicherheitsgründen erfolgt, da deren baulicher Zustand keinen weiteren Gebrauch mehr erlaubt habe. Eine temporäre Offenhaltung während der Bauarbeiten sei daher ausgeschlossen worden. Was die geplanten Lärmschutzwände betrifft, so sei deren Installation zwar vorgesehen, jedoch könnten konkrete Angaben zu technischen Details erst nach der Erteilung der notwendigen Baugenehmigungen gemacht werden. Die Entfernung der Böschungsvegetation erscheine im Zuge der Verbreiterung der Fahrbahn unvermeidlich, auch hierfür müssten die entsprechenden Genehmigungen noch eingeholt werden. Hinsichtlich des "Bongert Altenhoven" versicherte der Bürgermeister, dass der Zugang über die Rue de Mondorf sowie die Rue de Peppange weiterhin möglich sei. Der betreffende Landwirt stehe zudem in regelmäßigem Austausch mit dem beauftragten Unternehmen, um die Erreichbarkeit seines Grundstücks jederzeit sicherzustellen.

